



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/39/27
3 mars 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-neuvième réunion
Montréal, 2-4 avril 2003

PROPOSITION DE PROJET : ALGÉRIE

Ce document comprend les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Réfrigération

- Plan de gestion des frigorigènes visant à éliminer l'utilisation de SAO dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation (comprend la formation sur les bonnes pratiques en réfrigération, la formation des agents de douanes et un programme national de récupération et de recyclage) : décaissement de la deuxième tranche

ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET ALGÉRIE

SECTEUR : Réfrigération Consommation sectorielle de SAO (2001) : 712 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o.

Titre du projet :

- a) Plan de gestion des frigorigènes visant à éliminer l'utilisation de SAO dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation (comprend la formation sur les bonnes pratiques en réfrigération, la formation des agents de douanes et un programme national de récupération et de recyclage) : décaissement de la deuxième tranche

Données relatives au projet	Plan de gestion des frigorigènes
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	45
Durée prévue du projet (mois)	12
Montant initial demandé (\$US)	700 000
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	
Fonds pour imprévus b)	
Coûts différentiels d'exploitation c)	
Coût total du projet (a+b+c)	700 000
Participation locale au capital (%)	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %
Montant demandé (\$US)	700 000
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	S.o.
Confirmation du financement de contrepartie?	S.o.
Agence nationale de coordination	Centre national de l'ozone
Agence d'exécution	ONUDI

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	700 000
Incidences du projet (tonnes PAO)	45
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	S.o.
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	52 500
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)	752 500

Description du projet

1. La 37^e réunion du Comité exécutif a approuvé en principe la somme de 1 424 647 \$US comme montant total mis à la disposition de l'Algérie pour réaliser l'élimination de 245 tonnes PAO de CFC d'ici 2007, une quantité qui représente 85 pour cent de la consommation de CFC dans le sous-secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, et que le gouvernement de l'Algérie ne demandera aucun appui financier supplémentaire au Fonds multilatéral pour éliminer 315 tonnes supplémentaires utilisées dans le secteur informel et par plusieurs gros consommateurs qui importent directement leurs CFC. Le Comité exécutif a également alloué la somme de 200 000 \$US pour la première tranche du projet de plan de gestion des frigorigènes (PGF), étant entendu que le financement d'une année suivante ne serait décaissé qu'après que le Comité exécutif ait examiné de façon favorable le rapport périodique de l'année précédente.

2. Le gouvernement de l'Algérie a proposé à la 39^e réunion du Comité exécutif une demande pour le décaissement de 700 000 \$US pour la deuxième tranche du projet de PGF.

Rapport périodique

3. Le niveau de consommation de CFC en Algérie rapporté par le gouvernement en vertu de l'Article 7 a connu une baisse de plus de 450 tonnes PAO de 2000 (1 474,6 tonnes PAO) à 2001 (1 021,8 tonnes PAO).

4. Le premier programme de formation des formateurs de techniciens en réfrigération a eu lieu du 25 au 29 janvier 2003 à l'Institut national spécialisé en froid. Quarante formateurs y ont participé. Le cours de formation a consisté en neuf séances de formation d'un jour comprenant des cours théoriques et une formation pratique sur l'entretien d'équipement de réfrigération. Des certificats ont été distribués aux formateurs participants à la fin des cours de formation. Le programme de formation a fait l'objet d'une vaste campagne publicitaire à la radio, à la télévision et dans les journaux. Deux cours supplémentaires sont proposés pour le 15-19 mars et le 24-28 mai 2003. De l'équipement a été fourni au centre de formation pour la durée du cours, à savoir des appareils de récupération et de recyclage munis de cylindres pour le frigorigène, des pompes à vide, des boyaux avec valve d'arrêt, des plates-formes de pesée, des détecteurs de fuite électroniques et des rampes d'indicateurs. Environ 85 pour cent du budget est déjà engagé (les 15 pour cent restants seront dépensés avant la fin février 2003).

5. L'expert international recruté afin d'animer le cours de formation destiné aux agents de douanes a préparé le matériel de formation en arabe et en français. Deux cours de formation ont déjà été offerts; 40 agents de douanes y ont participé. Un troisième cours est prévu pour février 2003. De plus, 60 trousseaux d'identification des SAO ont été achetées, livrées et distribuées aux bureaux de douanes. La plupart des fonds prévus au budget de cette activité ont été engagés.

6. Le gouvernement de l'Algérie s'est engagé à éliminer 45 tonnes de CFC utilisées dans le sous-secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération en 2003. Les activités proposées pour 2003 comprennent la continuation de la prestation des programmes de formation des techniciens d'entretien en réfrigération, la conception des centres de récupération et de recyclage, et l'achat de l'équipement décrit dans le sous-projet de récupération et de recyclage du PGF.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

7. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de la deuxième tranche de la proposition de projet en rubrique au montant de 700 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence.

	Titre du projet	Coût du projet \$US	Coût d'appui \$US	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion des frigorigènes visant à éliminer l'utilisation de SAO dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation (comprend la formation sur les bonnes pratiques en réfrigération, la formation des agents de douanes et un programme national de récupération et de recyclage) : décaissement de la deuxième tranche	700 000	52 500	ONUDI

8.